

Le squat de la Grande Ourse évacué

L'ancien magasin de meubles L'Ami Pem, quai Robert-Fèvre, était occupé illégalement depuis octobre 2019.

RECIT

Une disqueuse réveille la Doutre. Il est 6 heures du matin. Policiers et gendarmes mobiles étaient restés discrets jusque-là, se positionnant en silence autour de l'ancien magasin de meubles du quai Robert-Fèvre. De multiples outils sont utilisés pour forcer la porte qui donne avenue des Arts et métiers, côté place de la Rochefoucauld. Un amas de matériaux divers est entassé derrière. Au bout de vingt minutes d'efforts, une colonne pénètre à l'intérieur du squat.

« Bah c'est pas trop tôt, avec tout le bazar qu'ils font ici », lance une dame qui passe sur le nouveau pont. Plusieurs dizaines de sans-abri, SDF, étudiants, travailleurs pauvres, réfugiés et militants de l'ultra-gauche, réunis sous le nom de la Grande Ourse, occupent illégalement les locaux depuis octobre 2019. La cohabitation avec le voisinage est parfois délicate.

« C'est une décharge à l'intérieur. Il y avait un risque d'incendie »

ARNAUD BENOIT
Directeur de cabinet du préfet

« On avait peur. Parfois on les voyait monter sur le toit », dit une dame depuis sa terrasse. « Nous avions beaucoup de plaintes », précise le directeur de cabinet du préfet. Il pilote les opérations, menées avec un escadron de gendarmes mobiles, venu de Limoges pour appuyer les effectifs locaux de la police nationale. Une demi-compagnie de CRS est restée à l'écart, en prévision d'une manifestation de soutien qui n'aura finalement pas lieu.

Cette grosse centaine de personnels des forces de l'ordre paraît colossale face aux seules neuf personnes trouvées endormies à l'intérieur. Des réfugiés pour l'essentiel. Les autres avaient déjà quitté les lieux, sentant l'imminence de l'expulsion et fuyant le contrôle d'identité.

Un jeune homme d'origine africaine sort de l'immeuble : « J'étais endormi et ils m'ont plaqué au sol sur le ventre, les mains dans le dos. Je n'avais pas le droit de relever la tête ». Il n'a pas été menotté. « Après, ils ont demandé



Angers, hier. Il est 6 heures du matin. Les gendarmes mobiles et les policiers attaquent cette porte de l'ancien magasin de meubles squatté, avec une disqueuse et divers outils. Il leur faudra vingt minutes pour forcer le passage et dégrager la barricade constituée derrière la porte.

mes papiers et ils m'ont écouté. J'ai pu partir avec ce sac à dos, mais j'ai encore des affaires à l'intérieur.»

Les autres occupants n'opposent pas de résistance. Ils sont accompagnés jusqu'à l'extérieur. Un homme de 42 ans, se disant ressortissant irakien, est toutefois placé en garde à vue. Il est recherché dans le cadre d'une enquête pour violences avec arme. L'état intérieur du bâtiment est plus qu'inquiétant selon le directeur de cabinet du préfet, Arnaud Benoit. En uniforme de sous-préfet, il est entré à l'intérieur et a constaté par lui-même : « C'est une décharge. C'est parfaitement insalubre. Avec tout ce qui est entassé, du bois, des pneus, des vêtements, et avec les rac-

cords électriques, il y a un vrai risque d'incendie pour le bâtiment et pour tout l'îlot.»

Le jour se lève. Des Angevins passent sur le quai et sur le pont des Arts et métiers, pour se rendre à leur travail. À vélo, à pied, ou à trottinette. Personne ou presque ne s'arrête. Le déploiement des forces de l'ordre en étonne quelques-uns. Mais la plupart continuent leur chemin, indifférents.

Un poids lourd livre deux bennes, puis trois, puis quatre. Une vingtaine de jeunes, qui deviennent trente, puis quarante sont réunis autour. « On a beaucoup d'affaires personnelles à l'intérieur. Alors on reste près des bennes en espérant les sauver

quand ils vont les jeter ». La police n'est pas dupe. Ce sont les occupants habituels des lieux. Un commissaire les autorise à entrer chacun leur tour pour récupérer leurs biens.

« Des précaires vident des précaires »

Une trentaine d'ouvriers, vêtus de gilets fluo, entrent en scène. Ils sont chargés de vider le bâtiment de tout ce qui l'encombre. « C'est des précaires qui viennent des précaires. C'est lamentable de les exploiter pour faire ça », lance un témoin. « Tais-toi, ça leur fait un boulot au moins », répond une autre. Les gendarmes mobiles tiennent les squatteurs et leurs soutiens à distance, pour laisser l'équi-

pe remplir les bennes. Un étrange ballet commence. Tout y passe. De vieux fauteuils, des palettes, des planches, des pneus... Même deux sapins de Noël encore enguignés. Le groupe applaudit quand des vêtements et des légumes leur sont rendus. Pendant ce temps-là, devant l'entrée principale du magasin, sur le quai, des ouvriers érigent un mur de parpaings. Le propriétaire des lieux, Bertrand Baudaire, PDG des restaurants La Boucherie, va pouvoir récupérer son bien. Et réaliser son projet immobilier. Il n'aura pas besoin d'attendre la décision que la Cour d'appel doit rendre sur l'expulsion, le 9 février.

Philippe RUBION

Des hébergements temporaires proposés



Les squatteurs ont pu récupérer leurs affaires.

« Un hébergement sera proposé à chacun d'eux. Ils vont être convoqués », promet le directeur de cabinet du préfet, Arnaud Benoit. Le dispositif qu'il dirige, au nom de la préfecture, vise à appliquer une décision de justice du 16 octobre 2020. « Elle stipulait bien que la trêve hivernale ne s'appliquait pas dans le cas présent », indique le sous-préfet.

Quelques heures plus tard, le préfet de Maine-et-Loire, Pierre Ory, précise l'objectif de l'évacuation du squat : « Des personnes sans hébergement étaient accueillies dans des conditions d'insalubrité et de dangerosité inacceptables, du fait de la vétusté du bâtiment, de l'accumulation de divers

matériaux et déchets et des nombreux branchements électriques.»

« Les opérations d'évacuation se sont déroulées dans le calme, avec le concours des forces de l'ordre et la présence des services de l'État compétents, ajoute le représentant de l'État. Neuf personnes étaient présentes au moment de l'intervention et ont fait l'objet d'un contrôle d'identité.»

« Pour répondre à l'urgence sanitaire, des solutions d'hébergement temporaire ont été proposées aux occupants. Les personnes présentes dans le squat feront l'objet d'un examen individuel de leur situation administrative afin de vérifier leur droit au séjour.»



Au moins quatre bennes ont été nécessaires pour emporter le mobilier, les planches, les palettes, les pneus entassés. Et même deux sapins de Noël encore décorés.

RÉACTIONS

Ils commentent sur Twitter



L'entrée principale de l'ancien magasin à été murée.

PHOTO : CD JOURNAL/CLAR

Silvia Camara-Tombini (PS) (Aimer Angers)

« Dommage d'en arriver là. Je comprends qu'on applique une décision de justice mais que proposons-nous comme alternative ? Comment justifier une expulsion en plein hiver ? Quelles solutions de relogement ? »

Claire Schweitzer (LFI) (Angers citoyenne et populaire)

« Ce n'est pas en réprimant les gens dans la misère qu'on réglerait la pauvreté ! Mais le préfet et le maire cherchent-ils vraiment cela, ou plutôt à faire en sorte que les pauvres se taisent et ne se voient pas... »

Réseau angevin antifasciste (RAAF)

« Des gens retournent à la rue en plein hiver. Les promoteurs vont pouvoir rêver à des appart de standing avec vue sur La Maine. Pas de Justice. Pas de Paix. »

Jean-Eudes Gannat (L'Alvarium)

« Le lieu de trafic de drogue et d'immigration illégale était présenté complaisamment comme accueillant plusieurs dizaines de personnes. Ils étaient 10. Après un an de complicité médiatico-politique, un repaire crasseux de moins... »

Céline Véron (Place Publique) (Aimer Angers)

« Expulsion alors que la Grande Ourse compense les manquements de l'État. Il y avait là une courageuse expérience à mener de coopération entre les collectivités et les citoyens. »

Romain Laveau (EELV)

« Le préfet, qui veut faire respecter une décision de justice, doit aussi faire respecter le droit au logement et à l'hébergement opposable et trouver des solutions. »